





COMPTOIR D'ESCOMPTE DE PARIS.

BILAN AU 31 OCTOBRE 1862.

Actif.

Table of assets including 'Espèces en caisse', 'Matières or et argent', 'Portefeuille', 'Agences dans les colonies', etc.

Passif.

Table of liabilities including 'Capital', 'Reserve', 'Comptes-courants d'espèces', 'Comptes-courants d'escompte', etc.

Risques en cours au 31 octobre 1862.

Table of risks in progress including 'Effets à échoir restant en portefeuille', 'Effets en circulation avec l'endossement du Comptoir', etc.

Certifié conforme aux écritures. Le directeur, Hip. BISTIA.

CHRONIQUE

PARIS, 8 NOVEMBRE

Il peut arriver aux médecins qui réclament leurs honoraires d'éprouver quelque embarras pour justifier le nombre de leurs visites...

M. Gellineau, ancien ministre des finances à la Trinidad, possesseur d'une fortune qu'on a chiffrée à 15 ou 20 millions, était venu en France, affligé d'une grave maladie...

On s'élève alors en juillet 1861. M. Albrand se fit autoriser par M. le président du Tribunal à faire procéder à l'arrestation de M. Gellineau...

M. Albrand a formé une demande en paiement de 15,000 francs; M. Gellineau en a offert 3,000; cette offre a été accueillie par jugement du Tribunal civil de Paris...

Par suite d'une nouvelle mesure prise, dans l'intérêt général, par M. le président du Tribunal civil de la Seine...

Par suite d'une nouvelle mesure prise, dans l'intérêt général, par M. le président du Tribunal civil de la Seine...

Insertions judiciaires et légales.

COMPAGNIE GÉNÉRALE DES MINES ET HÔ-FOURNEAUX DE LA MAURIENNE. Le conseil d'administration à l'honneur de prévenir MM. les actionnaires...

res seront tenues désormais, à partir du 15 novembre courant, dans la salle des référés, à deux heures de relevée.

La 6e chambre de police correctionnelle tiendra, jusqu'à nouvel ordre, une audience supplémentaire, le lundi, à onze heures et demie.

Le capitaine Flackmann est en retraite, mais il n'a pas donné retraite aux passions; il en a trois des plus cossues: il aime la pêche à la ligne, il chérit son chien, et il adore la demi-tasse.

Par ces derniers beaux jours, il était sur les bords de la Marne, pêchant au fromage de Gruyère, sa pipe à la bouche, son chien Pochard derrière lui.

Pour le conserver frais et appétissant, le capitaine Flackmann, qui s'y connaît, avait caché sa provision de fromage de Gruyère, enveloppée dans une feuille de salade...

Le lendemain, il était à son poste, avec un nouveau morceau de fromage, se promettant bien de mieux le surveiller, mais un gros chevesne vient à mordre, reste piqué par l'hameçon; un combat s'engage entre le poisson et le pêcheur...

Maintenant, à nous deux pour demain, dit le capitaine, et si tu retournes au fromage, je te prendrai sur le fait. Le lendemain, en effet, le capitaine, qui s'était promis de surveiller aussi bien son fromage que le bouillon de sa ligne...

Et le soir, en entrant dans son café habituel, le capitaine cria: Garçon, deux demi-tasses et deux tabourets à cette table, et servez chaud!

Le combat dura peu, le capitaine ayant rappelé aussitôt son chien; mais le sang avait coulé, et le consommateur n'était pas homme à pardonner en faveur de l'histoire du fromage qui lui fut cependant contée...

ERRATUM. — Dans le discours prononcé par M. de Lamarsonnière, premier avocat-général, à la rentrée de la Cour impériale de Limoges...

LIBERTÉ. — S'insurgent aujourd'hui pour la noblesse au nom de la religion, la dévoreront deux siècles plus tard au nom de la liberté.

ÉTRANGER.

ÉTATS-UNIS. — On nous écrit de Washington, le 24 octobre 1862:

Ma gré les graves préoccupations de la politique et de la guerre, la société de Washington n'en continue pas moins à se livrer, comme autrefois, avec une vérité et un ardeur, aux plaisirs de toutes sortes...

On remarquait depuis quelque temps dans les rues de la capitale un jeune et élégant officier, d'origine russe. Le comte P..., enflammé d'enthousiasme pour la cause de la liberté...

Aux États-Unis, un titre aristocratique est parfaitement accueilli. Les Américains ont une sorte d'admiration naïve pour les distinctions nobiliaires.

Le jeune comte, plus galant que scrupuleux, se laissait aller au plaisir de ce double amour. Il encourageait tout à tour chacune de ces deux jeunes filles, et augmentait ainsi l'ardeur de la passion qu'elles éprouvaient pour lui.

Les deux jeunes filles, excitées par la jalousie, brûlaient d'en finir avec la douloureuse situation où elles se trouvaient. Elles se croyaient au même degré dignes de l'amour du comte P...

On comprend que la famille des deux combattantes a fait tout son possible pour étouffer ce scandale; elle n'a pu y réussir.

Un journal de Baltimore, dans son bulletin de mariage, vient d'annoncer celui du comte P... Il a épousé une riche veuve du Maryland...

La maison G.-J. Lévy vient d'obtenir à Londres une médaille de 1re classe pour ses bronzes, pendules, candélabres, lustres, lampes, feux, suspensions...

Bourse de Paris du 8 Novembre 1862.

Table of stock market prices for 3 0/0 and 4 1/2 bonds, including 'Au comptant', 'Fin courant', 'Hausse', 'Baisse'.

Table of exchange rates for various banks and locations, including '1er cours', 'Plus haut', 'Plus bas', 'Dern. cours'.

Table of stock prices under the heading 'ACTIONS', listing various companies like 'Crédit foncier', 'Crédit industriel', etc.

Table of bond prices under the heading 'OBLIGATIONS', listing various types of bonds like 'Obl. foncier', 'Obligat. comm.', etc.

9e livraison du Monde judiciaire, revue mensuelle, par Norbert Billiard: Etudes sur la justice à Rome... Nous recommandons aux personnes atteintes d'affections des voies urinaires...

SPECTACLES DU 9 NOVEMBRE.

OPÉRA. — Les Huguenots. FRANÇAIS. — Le Duc Job, Romulus. OPÉRA-COMIQUE. — Le Postillon de Lonjumeau, le Maçon. ODEON. — Le Testament de Girodot, Turcaret, l'Indiscret.

AVIS

Du testament de Mlle Marie-Henriette Delabarbe, déposé pour minute à M. Ingrain, notaire à Paris, le 23 janvier 1861...

MAISON PRÈS, TERRES, BOIS. Etude de M. QUENU, avoué à Mortagne-sur-Huisne (Orne). Adjudication, le dimanche 23 novembre 1862...

Ventes mobilières.

CAFÉ FRASCATI. Etude de M. BOISSEL, notaire à Paris, rue Saint-Lazare, 93. Adjudication le jeudi 20 novembre 1862...

CHEMINS DE FER GUILLAUME-LUXEMBOURG. Le conseil d'administration à l'honneur de prévenir MM. les actionnaires que les numéros des actions sortis au tirage du 30 octobre 1862 sont les suivants:

délivré des actions de jouissance en échange des titres amortis: A Paris, chez MM. Bischoffsheim, Goldsmidt et Co, rue de la Chaussée-d'Antin, 26.

GÉNÉRALE DES ASPHALTES. Avis aux actionnaires. MM. les actionnaires sont prévenus qu'une assemblée générale extraordinaire aura lieu le mardi 25 novembre...

MINES DE MOUZAIA (ALGÉRIE). MM. les actionnaires de la société concessionnaire sont invités à se réunir en assemblée générale extraordinaire le 29 novembre courant...

L'usine de Caronte. Le tout avec approbation du conseil de surveillance. Pour être admis, il faut posséder au moins 50 actions déposées au siège social, rue des Bons-Enfants, 24, à Paris, avant le jour de la réunion.

SUCRERIE, RAFFINERIE, DISTILLERIE DE BOURDON

MM. les actionnaires de la Société de Bourdon sont informés que, conformément aux statuts, ils sont convoqués en assemblée générale annuelle le mardi 2 décembre, à trois heures précises de l'après-midi, dans les salons de M. Chauve, restaurateur, rue du Faubourg-Poissonnière, n° 1. Entrée par le faubourg.

MM. les actionnaires propriétaires de dix actions nominatives et plus, devront retirer leurs cartes dix jours avant l'assemblée, chez MM. Ch. Noël et C°, faubourg Poissonnière, 9, sans déposer les titres; pour les actions au porteur elles devront être déposées en retirant les cartes donnant droit d'assister à la réunion. Dix actions donnent le droit de voter.

COUPON DES ACTIONS DE LYON

Le Compteur des coupons, rue Saint Marc, 7, paie à vue le coupon de novembre de 24 fr. 32 c., moyennant 10 c. n. pour tous frais, et tous autres coupons et récépissés des compagnies à raison de 3 cent. par 7 fr. 50.

AVANCES SUR TITRES, mêmes n° rendus. (5368)\*

AVIS AUX VOYAGEURS

LEBIGRE FABRICANT DE CAOUTCHOUC, rue Vivienne, 15, à Paris. et rue Rivoli, 142 (Ne pas se tromper pour le n° 142). Paletots avec ou sans apparence de caoutchouc, grand choix de Paletots blancs en caoutchouc, Chaussures, Manteaux imperméables de toutes formes, Jambières, Tabliers, Coussins, et tous les articles en caoutchouc, Bas pour varices.

MÉDAILLE DE 1<sup>re</sup> CLASSE. DENTIFIERS FATTET

Les seuls fonctionnant sans ressorts ni crochets et dont la durée soit indéfinie: ils dispensent de toute opération, de toute extraction de racines et peuvent être livrés en vingt-quatre heures. FATTET, dentiste et membre titulaire de la S. C. des Expositions nationales et universelles. (5329)\*

COORIN (SOLUTION DU D<sup>r</sup>), recoloration immédiate des cheveux et barbe, 20 fr. Dépôt, boul. Sébastopol, 39 (R.D.), et chez les coiffeurs.

L'EAU LÉCHELLE PURIFIÉE Sang et guérit les maladies de poitrine du cœur, d'estomac. Rue Lamartine, 35. Paris.



CHOCOLAT-MENIER Usine modèle fondée en 1825 à Noisiel, sur la Marne, près Paris, pour la fabrication spéciale des Chocolats de qualité supérieure.

Avis relatif aux Contrefaçons.

Chaque tablette de Chocolat-Ménier porte sur la face opposée à l'étiquette à médaille une contre-étiquette conforme au dessin ci-dessous avec la signature Ménier dans le milieu.

Après avoir retiré l'enveloppe de papier et la feuille d'étain, on devra trouver imprimés sur le Chocolat même:

- 1° SIX FOIS LE NOM MENIER EN ENTIER SUR LA FACE PLATE OPPOSÉE AUX SIX CÔTES OU BATONS DEMI-CYLINDRIQUES;
2° UNE DES SIX LETTRES DU NOM MENIER SUR CHAQUE CÔTE OU BATON DEMI-CYLINDRIQUE.

En exigeant ces marques distinctives, on ne s'exposera pas à dépenser le prix du véritable Chocolat-Ménier pour recevoir une contrefaçon de qualité suspecte.

Dépôts dans toutes les villes de France et de l'Étranger. Les Annonces, Réclames Industrielles ou autres, sont reçues au bureau du Journal.

GRANDE MÉDAILLE D'HONNEUR ORFÈVRENERIE CHRISTOFFLE PAVILLON DE HANOVRE MAISON DE VENTE CH. CHRISTOFFLE ET C<sup>o</sup>

PARFUMERIE MÉDICO-HYGIÉNIQUE

De J.-P. LAROSE, chimiste, pharmacien de l'École spéciale de Paris. Ces produits sont le résultat de l'application des lois de l'hygiène à la parfumerie, qui s'élève et devient pharmacie de la beauté, chargée de procurer à l'hygiène de la peau, des ladiés que sa sœur aînée, la pharmacie proprement dite, est appelée à guérir.

POUDRES ET PASTILLES AMÉRICAINES

du docteur PATERSON, de New-York (États-Unis) TONIQUES, DIGESTIFS, STOMACHIQUES, ANTI-NEURVÉUSES. La Lancette de Londres, la Gazette des Hôpitaux, etc., ont signalé la supériorité de ces médicaments pour le prompt guérison des maux d'estomac, manque d'appétit, aigreurs, digestions laborieuses, gastralgies, etc.

La publication légale des Actes de Sociétés est obligatoire, pour l'année 1862, dans le MONITEUR UNIVERSEL, la GAZETTE DES TRIBUNAUX, le DROIT et le JOURNAL GÉNÉRAL D'AFFICHES.

SOCIÉTÉS.

Etude de M<sup>e</sup> G. REY, agréé, rue Croix-des-Petits-Champs, 23, à Paris. Du procès-verbal dressé le vingt-sept octobre mil huit cent soixante-deux, enregistré le trois novembre mil huit cent soixante-deux, folio 39, verso, case 9, de l'assemblée générale extraordinaire, tenue le même jour, des actionnaires de la Compagnie d'Éclairage par le Gaz de la commune de Suresnes, sous la raison sociale: FLUTEAU ET C<sup>o</sup>.

ADMINISTRATION JUDICIAIRE A PARIS, boulevard du Temple, 78. D'un acte sous seings privés, fait double à Paris, le vingt-cinq octobre mil huit cent soixante-deux, enregistré le vingt-neuf du même mois, aux droits de huit francs vingt centimes.

Etude de M<sup>e</sup> DELEUZE, agréé, rue Montmartre, 146. D'un acte sous seings privés, fait triple à Paris le vingt-neuf octobre, mil huit cent soixante-deux, enregistré. Intervenu entre: M. Édouard SELBY, négociant, demeurant à Londres, Rood Lane, 5, et à Paris, rue Richer, 46.

Etude de M<sup>e</sup> LANGLOIS, demeurant à Paris-Batignolles, rue d'Orléans, 45. Et M<sup>e</sup> Françoise BERGER, demeurant à Paris, rue Saint-Marc Feydeau, 6.

Etude de M<sup>e</sup> DELEUZE, agréé, rue Montmartre, 146. D'un acte sous seings privés, fait triple à Paris le vingt-neuf octobre, mil huit cent soixante-deux, enregistré. Intervenu entre: M. Édouard SELBY, négociant, demeurant à Londres, Rood Lane, 5, et à Paris, rue Richer, 46.

Etude de M<sup>e</sup> LANGLOIS, demeurant à Paris-Batignolles, rue d'Orléans, 45. Et M<sup>e</sup> Françoise BERGER, demeurant à Paris, rue Saint-Marc Feydeau, 6.

Etude de M<sup>e</sup> LANGLOIS, demeurant à Paris-Batignolles, rue d'Orléans, 45. Et M<sup>e</sup> Françoise BERGER, demeurant à Paris, rue Saint-Marc Feydeau, 6.

Etude de M<sup>e</sup> LANGLOIS, demeurant à Paris-Batignolles, rue d'Orléans, 45. Et M<sup>e</sup> Françoise BERGER, demeurant à Paris, rue Saint-Marc Feydeau, 6.

Etude de M<sup>e</sup> LANGLOIS, demeurant à Paris-Batignolles, rue d'Orléans, 45. Et M<sup>e</sup> Françoise BERGER, demeurant à Paris, rue Saint-Marc Feydeau, 6.

Etude de M<sup>e</sup> LANGLOIS, demeurant à Paris-Batignolles, rue d'Orléans, 45. Et M<sup>e</sup> Françoise BERGER, demeurant à Paris, rue Saint-Marc Feydeau, 6.

Etude de M<sup>e</sup> LANGLOIS, demeurant à Paris-Batignolles, rue d'Orléans, 45. Et M<sup>e</sup> Françoise BERGER, demeurant à Paris, rue Saint-Marc Feydeau, 6.

Etude de M<sup>e</sup> LANGLOIS, demeurant à Paris-Batignolles, rue d'Orléans, 45. Et M<sup>e</sup> Françoise BERGER, demeurant à Paris, rue Saint-Marc Feydeau, 6.

Etude de M<sup>e</sup> LANGLOIS, demeurant à Paris-Batignolles, rue d'Orléans, 45. Et M<sup>e</sup> Françoise BERGER, demeurant à Paris, rue Saint-Marc Feydeau, 6.

REPARTITION.

MM. les créanciers vérifiés et affirmés du sieur CARON, rue de Grammont, 9, Dauphine, 13, peuvent se présenter chez M. Quatremer, syndic, quai des Grands-Augustins, 55, pour toucher un dividende de 4 fr. 45 c. par 100, unique répartition (N° 4956 du gr.).

MM. les créanciers vérifiés et affirmés du sieur GOUGENHEIM, commissionnaire en chaussures, faubourg Saint-Denis, 63, peuvent se présenter chez M. Quatremer, syndic, quai des Grands-Augustins, 55, pour toucher un dividende de 4 fr. 45 c. par 100, unique répartition (N° 4956 du gr.).

MM. les créanciers vérifiés et affirmés du sieur GOUGENHEIM, commissionnaire en chaussures, faubourg Saint-Denis, 63, peuvent se présenter chez M. Quatremer, syndic, quai des Grands-Augustins, 55, pour toucher un dividende de 4 fr. 45 c. par 100, unique répartition (N° 4956 du gr.).

MM. les créanciers vérifiés et affirmés du sieur GOUGENHEIM, commissionnaire en chaussures, faubourg Saint-Denis, 63, peuvent se présenter chez M. Quatremer, syndic, quai des Grands-Augustins, 55, pour toucher un dividende de 4 fr. 45 c. par 100, unique répartition (N° 4956 du gr.).

MM. les créanciers vérifiés et affirmés du sieur GOUGENHEIM, commissionnaire en chaussures, faubourg Saint-Denis, 63, peuvent se présenter chez M. Quatremer, syndic, quai des Grands-Augustins, 55, pour toucher un dividende de 4 fr. 45 c. par 100, unique répartition (N° 4956 du gr.).

REPARTITION.

MM. les créanciers vérifiés et affirmés du sieur CARON, rue de Grammont, 9, Dauphine, 13, peuvent se présenter chez M. Quatremer, syndic, quai des Grands-Augustins, 55, pour toucher un dividende de 4 fr. 45 c. par 100, unique répartition (N° 4956 du gr.).

MM. les créanciers vérifiés et affirmés du sieur GOUGENHEIM, commissionnaire en chaussures, faubourg Saint-Denis, 63, peuvent se présenter chez M. Quatremer, syndic, quai des Grands-Augustins, 55, pour toucher un dividende de 4 fr. 45 c. par 100, unique répartition (N° 4956 du gr.).

MM. les créanciers vérifiés et affirmés du sieur GOUGENHEIM, commissionnaire en chaussures, faubourg Saint-Denis, 63, peuvent se présenter chez M. Quatremer, syndic, quai des Grands-Augustins, 55, pour toucher un dividende de 4 fr. 45 c. par 100, unique répartition (N° 4956 du gr.).

MM. les créanciers vérifiés et affirmés du sieur GOUGENHEIM, commissionnaire en chaussures, faubourg Saint-Denis, 63, peuvent se présenter chez M. Quatremer, syndic, quai des Grands-Augustins, 55, pour toucher un dividende de 4 fr. 45 c. par 100, unique répartition (N° 4956 du gr.).

MM. les créanciers vérifiés et affirmés du sieur GOUGENHEIM, commissionnaire en chaussures, faubourg Saint-Denis, 63, peuvent se présenter chez M. Quatremer, syndic, quai des Grands-Augustins, 55, pour toucher un dividende de 4 fr. 45 c. par 100, unique répartition (N° 4956 du gr.).

REPARTITION.

MM. les créanciers vérifiés et affirmés du sieur CARON, rue de Grammont, 9, Dauphine, 13, peuvent se présenter chez M. Quatremer, syndic, quai des Grands-Augustins, 55, pour toucher un dividende de 4 fr. 45 c. par 100, unique répartition (N° 4956 du gr.).

MM. les créanciers vérifiés et affirmés du sieur GOUGENHEIM, commissionnaire en chaussures, faubourg Saint-Denis, 63, peuvent se présenter chez M. Quatremer, syndic, quai des Grands-Augustins, 55, pour toucher un dividende de 4 fr. 45 c. par 100, unique répartition (N° 4956 du gr.).

MM. les créanciers vérifiés et affirmés du sieur GOUGENHEIM, commissionnaire en chaussures, faubourg Saint-Denis, 63, peuvent se présenter chez M. Quatremer, syndic, quai des Grands-Augustins, 55, pour toucher un dividende de 4 fr. 45 c. par 100, unique répartition (N° 4956 du gr.).

MM. les créanciers vérifiés et affirmés du sieur GOUGENHEIM, commissionnaire en chaussures, faubourg Saint-Denis, 63, peuvent se présenter chez M. Quatremer, syndic, quai des Grands-Augustins, 55, pour toucher un dividende de 4 fr. 45 c. par 100, unique répartition (N° 4956 du gr.).

MM. les créanciers vérifiés et affirmés du sieur GOUGENHEIM, commissionnaire en chaussures, faubourg Saint-Denis, 63, peuvent se présenter chez M. Quatremer, syndic, quai des Grands-Augustins, 55, pour toucher un dividende de 4 fr. 45 c. par 100, unique répartition (N° 4956 du gr.).